

Conditions Générales de Vente

CONDITIONS DE RESERVATION :

La réservation devient effective après réception de l'acompte et après le renvoi de notre confirmation. Elle est strictement personnelle et vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Il appartient au client de souscrire une assurance pour sa responsabilité civile.

La direction se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

EMPLACEMENT

L'emplacement sera à votre disposition après 12h et devra être libéré au plus tard à 12h le jour de votre départ, le nombre maximum est de 6 personnes par emplacements.

Le numéro d'emplacement n'est donné qu'à titre indicatif sans garantie.

Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit impérativement en informer la Direction par écrit (les messages téléphonés ne sont pas admis).

A l'exception des chiens de 1ère et 2ème catégorie, les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation. Ils doivent être tenus en laisse en permanence et leurs carnets de vaccination doivent être à jour.

LOCATION

L'arrivée à votre locatif sera effective à partir de 16h et devra être libéré au plus tard à 10h.

Dans le cas où le client devrait différer sa date d'arrivée, il doit impérativement en informer la Direction par écrit (les messages téléphonés ne sont pas admis).

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, celui-ci deviendra nul, le camping pourra disposer du locatif et la totalité du séjour sera due.

En cas d'arrivée retardée ou d'un retard anticipé, aucun remboursement n'aura lieu.

Pour ses raisons de sécurité et d'assurance, il est interdit de dépasser le nombre d'occupants prévu par type d'hébergement.

Les animaux sont strictement interdits dans les locations.

CONDITIONS DE PAIEMENT :

CAMPING

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour un acompte forfaitaire de 110 € plus les frais de dossier doivent être payés dès la réservation au camping. Le solde du séjour devra être versé le jour d'arrivée.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

LOCATION

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

Il n'est pas autorisé de mettre une tente sur l'emplacement d'un locatif ni de dormir dans un véhicule. Tous les locataires doivent résider dans le mobilhome.

CAUTION :

Pour l'hébergement une caution de 200€ vous sera demandée à votre arrivée pour couvrir les éventuels dégâts ainsi qu'une caution allant de 80€ à 110 € selon le type de locatif.

L'hébergement devra être rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré serait à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les

éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Une caution de 20€ vous sera également demandée pour la carte magnétique de la barrière.

DELAI DE RETRACTATION :

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ANNULATION MODIFICATIONS

MODIFICATION DE VOTRE RESERVATION

Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon les disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

En cas d'annulation de votre réservation sans souscription à la garantie annulation, l'ensemble des sommes versées sera conservé et aucun remboursement ne sera effectué. Si vous avez souscrit une garantie annulation, les sommes versées sont couvertes par la garantie selon les conditions générales d'annulation.

ANNULATION DU FAIT DU CAMPING

En cas d'annulation du fait du camping, indépendante de notre volonté, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Aucun dommage et intérêt ne pourra être réclamé.

PRESTATION NON UTILISEE

Sauf cas de force majeure, tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

ANIMAUX :

Les animaux doivent porter un collier, être tatoués, vaccinés, posséder un carnet de vaccination et déclarés à la réception. Veuillez à ce que leurs besoins soient faits en dehors des établissements ou procédez vous-même à l'enlèvement et l'évacuation de leurs déjections.

Ils ne doivent pas rester sur le camping, même attachés, en l'absence de leurs maîtres qui seront pécuniairement et civilement responsables de leurs dégâts. Ils ne sont pas admis dans les lieux publics, ni dans les locations.

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour vous êtes susceptibles d'être filmés ou pris en photo. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou films à but publicitaire sauf si vous le signaler par écrit à la réception que vous opposez à leurs diffusions.

MEDIATION

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : Bayonne Médiation 32 Rue du Hameau 64200 Biarritz, ou www.bayonne-mediation.com/mediation-de-la-consommation.

Le client devra au préalable avoir tenté de résoudre son litige en adressant au camping un courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Camping de La Côte 361 Chemin de la Cote 40660 Messanges.

DIVERS

-Le client reconnaît avoir pris connaissance du tarif général et devra se conformer au règlement intérieur du camping, notamment : le port du bermuda ou le short de bain est formellement interdit dans la piscine, le silence doit être total entre 23h et 7 h.

Le locataire s'engage à se conformer à cette consigne et à la faire respecter par l'ensemble des personnes devant participer au séjour.